



DECISION

Portant lancement d'un concours pour le recrutement de deux architectes, d'un cadre supérieur en finances, comptabilité et d'un technicien spécialisé en topographie

Le Directeur de l'Agence Urbaine de Safi-Youssoufia

Vu le Dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rebia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les agences urbaines ;

Vu le Décret n° 2-97-361 du 27 Joumada II 1418 (30 octobre 1997) portant création de l'Agence Urbaine de Safi - El Jadida tel qu'il a été modifié ;

Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine de Safi-Youssoufia ;

Vu la circulaire du chef du gouvernement n°24/2012 du 06 Hijja 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les établissements et les entreprises publics ;

Vu la loi cadre au titre de l'exercice 2025 ;

Vu les nécessités du service.

Article 1 : l'Agence Urbaine de Safi-Youssoufia organise le **02 Décembre 2025** un concours pour le recrutement des profils ci-après, dont fiches de postes en annexe, selon le calendrier suivant :

Profils	Nombre de poste à promouvoir	Dernier délai de dépôt des dossiers	Date de l'épreuve écrite
Deux Architectes (annexe 1)	02	14/11/2025	02/12/2025
Un Cadre Supérieur en finances, comptabilité (annexe 2)	01		
Un Technicien Spécialisé en Topographie (annexe 3)	01		



Article 2 : ce concours sera ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé(e) de moins de 45 ans à la date du concours ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour les fonctionnaires ;
- Etre titulaire d'un diplôme délivré par un établissement étatique ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions légales en vigueur, argumenté par une attestation d'équivalence ;
- Avoir une expérience de quarts (4) années au moins dans le domaine financier et comptable (pour le poste d'un cadre supérieur en finances, comptabilité).
- Avoir une expérience de deux (2) ans au moins en topographie (pour le poste d'un technicien en topographie).

Article 3 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Attestations ou tous documents justifiant l'expérience (déclaration CNSS exigée en cas au secteur privé) ;
- L'autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires des établissements publics.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Safi-Youssoufia, sis à Safi Av .Idriss I ou envoyés à Monsieur le Directeur de l'Agence Urbaine de Safi-Youssoufia B.P : 55, V.N Plateau Safi, au plus tard le **14 Novembre 2025** délai de rigueur.

Tout dossier incomplet, ou dont les pièces ne sont pas conformes à celles demandées ou parvenues hors délai, est automatiquement rejeté.

Article 4 : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature fixées aux articles 2 et 3 seront convoqués pour passer l'épreuve écrite dudit concours.

Les candidats admis à l'issue de l'épreuve écrite passeront une épreuve orale.

Article 5 : Cette décision, les modalités du concours et les résultats seront publiés sur le site web www.emploi-public.ma et sur le site web de l'agence Urbaine de Safi-Youssoufia www.ausy.ma, et affichés au niveau de son siège.



El Mostafa LAARAICH
Directeur de l'Agence Urbaine
de Safi - Youssoufia



Annexe 1 Fiche de poste d'Architecte

I-Profil :

- ✓ Architecte

II-Compétences requises :

- ✓ Avoir des Connaissances sur les métiers de l'Agence Urbaine ;
- ✓ Avoir des Connaissances dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- ✓ Avoir des Connaissances sur les différentes études d'urbanisme et d'aménagement ;
- ✓ Avoir des Connaissances sur les normes régissant la construction et l'aménagement (normes topographiques, normes urbaines, grille d'équipement...) ;
- ✓ Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur notamment en matière de construction d'urbanisme et d'architecture ;
- ✓ Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation ;
- ✓ Avoir des connaissances des règlements en vigueur en matière de contrôle ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique et du dessin assisté par ordinateur.

III- Qualités personnelles :

- ✓ Savoir communiquer ;
- ✓ Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ; ;
- ✓ Rigueur et sens de l'organisation ;
- ✓ Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- ✓ Sens de créativité et d'innovation ;
- ✓ Sens d'initiative ;
- ✓ Sens de confidentialité ;
- ✓ Sens d'observation.



IV-Mission principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- ✓ L'examen, l'instruction et le suivi des dossiers grands projets et petits projets déposés au niveau de l'Agence via la plateforme ROKHAS, par rapports aux lois, textes et règlements en vigueur ;
- ✓ La préparation et l'instruction des dossiers relatifs aux grands projets dans le cadre de la commission interne ;
- ✓ La représentation de l'AUSY aux différentes réunions et visites des lieux pour statuer sur des aspects nécessaires à l'instruction des dossiers ;
- ✓ La participation aux commissions de contrôle des chantiers de construction et de lotissement ;
- ✓ L'élaboration et le suivi d'élaboration des documents d'urbanisme et des études générales ;
- ✓ L'exécution de l'ensemble des tâches relevant de la planification et la gestion urbaine ;
- ✓ La gestion et le traitement des demandes de pré-instruction déposées au niveau de l'Agence Urbaine.



Handwritten signature



Annexe 2 Fiche de poste d'un Cadre supérieur en finances, comptabilité

I- Diplômes et formations :

- ✓ Cadre supérieur titulaire d'un diplôme en finances et comptabilité bac+5 (ISCAE, ENCG ou équivalent.)

II- Expérience professionnelle :

- ✓ Avoir une expérience de quarts (4) années au moins dans le domaine financier et comptable.

III- Compétences requises :

- ✓ Maîtrise de la réglementation et des procédures régissant la comptabilité générale et la fiscalité des entreprises ;
- Connaissances avancées de la réglementation et des procédures régissant les marchés publics
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (Logiciels de comptabilité, Excel, Word,...)
 - ✓ Avoir une grande capacité d'analyse et de synthèse.

IV- Qualités personnelles :

- ✓ Être dynamique et sérieux ;
- ✓ Avoir un esprit d'initiative ;
- ✓ Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- ✓ Disponibilité et mobilité dans le travail ;

V- Description du poste :

Ce poste a pour tâches principales :

- ✓ L'étude des ressources financières de l'Agence Urbaine ;
- ✓ L'élaboration des projets de budget de fonctionnement et d'équipement de l'Agence Urbaine ;
- ✓ Le suivi financier des programmes d'actions menées par l'Agence Urbaine ;
- ✓ La liquidation, l'engagement et l'ordonnancement des dépenses ;
- ✓ La gestion de la trésorerie ;
- ✓ La tenue des journaux, du grand livre ;
- ✓ L'établissement de la balance mensuelle des comptes, du bilan et du compte de produits et charges ;
- ✓ L'établissement des états de rapprochement bancaires, des tableaux d'amortissement et des déclarations fiscales ;
- ✓ L'élaboration du rapport comptable annuel ;
- ✓ L'élaboration du rapport financier annuel ;
- ✓ La tenue et le suivi de la comptabilité budgétaire, la comptabilité générale et analytique conformément aux normes en vigueur ;
- ✓ L'établissement des situations budgétaires périodiques ;
- ✓ L'établissement et le suivi des déclarations en rapport avec la mission.





Annexe 3 Fiche de poste d'un Technicien Spécialisé en Topographie

I-Profil :

- ✓ Technicien Spécialisé en Topographie

II- Expérience professionnelle :

- ✓ Avoir une expérience de deux (2) ans au moins en topographie.

III-Compétences requises :

- ✓ Maitrise les différentes techniques d'acquisition des données spatiales (géodésie-topographie-photogrammétrie-télé-détection-traitement d'image-digitalisation....) ;
- ✓ Maitrise le D.A.O. (Autocad, microstation...), les outils SIG ainsi que les logiciels professionnels utilisés en topographie ;
- ✓ Maitrise les outils de dessin assisté par ordinateur (autocad, covadis....) ;
- ✓ Maitrise les outils des systèmes d'informations géographiques (SIG) ;
- ✓ Maitrise les règles de la sémiologie graphique et les outils de la cartographie ;
- ✓ Maitrise les méthodes de traitement des données géo-spatialisées ;
- ✓ Avoir des connaissances de base en urbanisme et en aménagement du territoire ;
- ✓ Avoir des connaissances de base liées au mode de passation et suivi des marchés publics relatifs aux prestations topographiques ;
- ✓ Fournir l'assistance technique aux collectivités territoires ;

IV- Qualités personnelles :

- ✓ Savoir communiquer ;
- ✓ Être dynamique, motivé et sérieux ;
- ✓ Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- ✓ Rigueur et sens de l'organisation ;
- ✓ Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- ✓ Sens de créativité et d'innovation ;
- ✓ Sens d'initiative ;
- ✓ Sens de confidentialité ;
- ✓ Sens d'observation ;
- ✓ Capacité rédactionnelle.



V-Mission principales :

- ✓ Elaborer et assurer le suivi des notes de renseignement urbanistiques ;
- ✓ Contribuer à la réalisation des études topographiques et cartographiques ;
- ✓ Etablir et mettre à jour les cartes, les fichiers et des enquêtes parcellaires ;
- ✓ Informer et recevoir le public sur les dispositions des documents d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement du territoire ;
- ✓ Mettre à la disposition du public les documents d'urbanisme homologués ;
- ✓ Participer à la réception des documents topographiques et photogrammétries ;

4